

VILLE D'ARBOIS
DEPARTEMENT DU JURA

DEL 25.04.03-27

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<p>PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjoints, Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes GRESSER, CALONNE, LAMY, M. MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT-CHANEY, MM. MARTI, MEYNIER, Mme HALLE, M. ROBERGET, conseillers municipaux.</p> <p>ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : Mme BAILLY pouvoir à Mme GRESSER M. BRUNIAUX pouvoir à Mme PINGAT-CHANEY (non pris en compte pour cette délibération) Mme VERNIER pouvoir à Mme DEPIERRE M. JABER pouvoir à M. TAUBATY</p> <p>SECRETAIRE DE SEANCE : Mme HALLE</p>
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 18	
Nb de procuration : 3	
Convocation du : 28 / 03 / 2025	

DÉLIBÉRATION N° 27 :

Attribution de la subvention 2025 au Comité de jumelage

Suite à l'avis du comité consultatif « Associations culture sport et attractivité » réuni le 12 mars 2025 pour les associations (hors sport),

Après que Cathy HALLE, et Philippe BRUNIAUX qui a donné pouvoir à Martine PINGAT-CHANEY), tous deux membres de l'association, aient indiqués ne pas prendre part au vote,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE D'ATTRIBUER pour 2025 au comité de jumelage une subvention de 3 000 € au comité de jumelage

ASSOCIATIONS Culturelles	AN 2025
Subventions Annuelles - Cpt 65748	3 000,00 €
Comité de jumelage Arbois Vignes et Villages Fonctionnement	3 000,00€

- **DIT** que les crédits sont prévus au budget 2025 de la Ville

Pour copie certifiée conforme à l'original,

Arbois, le 7 avril 2025

La Maire



Valérie DEPIERRE

La Secrétaire de Séance,

Cathy HALLE